

numéraire en circulation dans le public et tous les dépôts des banques qui peuvent être retirés par chèques. D'ordinaire, quand nous disons d'un homme qu'il possède telle somme d'argent nous pensons à la valeur de sa terre, de ses titres et autres biens. C'est une manière facile de s'exprimer, mais ce n'est pas s'en tenir au sens propre du mot. La signification que je lui donne ici est restreinte à ce qui peut être dépensé immédiatement par le propriétaire et ne se rapporte pas du tout à la valeur marchande des biens. Dans ce sens, il ne s'agit ici que du total des balances en banque, tant aux comptes courants qu'aux comptes des déposants, de même que du chiffre du numéraire en circulation. . . . La somme du numéraire existant ne varie que suivant l'action des banques qui augmentent ou diminuent les dépôts. Nous savons comment cela se fait. Tout prêt effectué par une banque constitue un dépôt, et tout remboursement de ces prêts et toute vente par la banque en détruit un.

On voit clairement, je crois, à la suite de la définition de M. McKenna, que la somme d'argent à la disposition du public pour les affaires dépend de l'attitude des banques qui accordent ou refusent les prêts, ou encore de la demande de leur part du remboursement de ces prêts. Qu'on me permette de citer ce qui est dit à la page 138 du rapport du comité Macmillan :

Il est assez anormal qu'une banque ne soit pas réglementée pour ce qui est des dépôts et qu'elle le soit pour l'émission des billets qui, il y a cent ans, fut la cause initiale de l'inflation, et qui, aujourd'hui, est le facteur le plus récemment influencé par les forces d'expansion ou de contraction.

Il y a dans le rapport une autre remarque intéressante au sujet de la réserve métallique ou réserve d'or pour les émissions de billets à l'intérieur :

Autrefois, lorsque l'or de la banque était gardé pour deux fins : pour faire face en partie aux exigences du dehors et en partie aux exigences du dedans, il pouvait être raisonnable d'en réserver une portion appréciable pour cette dernière fin. Mais maintenant que cette seconde éventualité a disparu et a même été supprimée par la loi, bien que la réserve d'or de la Banque d'Angleterre n'est gardée que dans le seul but de faire face aux exigences de l'étranger ; l'application du principe de l'émission fiduciaire a pour effet d'empêcher la Banque d'Angleterre d'employer de beaucoup la plus grande partie de son or aux fins pour lesquelles elle le garde on pourrait l'utiliser. . . .

Nous ne pouvons trouver satisfaisant un système en vertu duquel une si grande proportion de l'or est mise sous clef, à tel point qu'il n'est pas disponible pour l'exportation lorsque la banque centrale le désire.

Ces opinions sont parfaitement applicables à la situation actuelle dans notre pays et à la question que nous sommes en train de discuter. Pourquoi le gouvernement fédéral persiste-t-il à détenir dans ses coffres 70 millions d'or sur lesquels est appuyée une circulation de billets destinés seulement à l'usage domes-

tique dans les limites du Canada? Cet or ne peut pas sortir et, par conséquent, n'est d'aucune utilité; en d'autres termes, ces 70 millions sont rendus improductifs. Or, j'estime qu'on devrait les utiliser pour aider à acquitter nos obligations à New-York. On devrait autoriser le ministre des Finances à les employer à cette fin. On ne devrait pas les garder comme réserve d'une circulation intérieure.

Je ne veux pas retarder l'adoption du projet de loi, mais j'espère bien que le ministre effectuera la suspension de l'étalon-or. Le Gouvernement a-t-il l'intention de suspendre le remboursement en or des billets de banque lorsque ce bill sera adopté?

L'hon. M. RHODES : Je ne peux rien affirmer. Le Gouvernement prendra les mesures qu'il jugera à propos; c'est la seule et meilleure réponse que je puisse donner pour le moment.

M. SPENCER : Avant six heures, je parlais de l'effet sur les niveaux des prix lorsque des obligations sont émises sur des épargnes et aussi lorsque les banques ouvrent des crédits pour faciliter l'achat de ces obligations. Beaucoup de gens pensent que l'inflation est due en grande partie à l'émission de billets de banque, mais je rappelle au comité qu'il n'y a pas plus d'inflation du fait qu'une banque verse à un client \$500 en billets de banque que lorsqu'elle lui ouvre un crédit de \$500 sur lequel il peut tirer des chèques. Il n'y a pas plus de deux semaines, le pays qui a le plus gros stock d'or au monde a dû fermer toutes ses banques, parce que, lorsqu'il y a eu véritablement une ruée sur ces établissements, l'on s'est rendu compte qu'il était impossible de rembourser en or tous les billets qui seraient présentés. Cet après-midi le premier ministre, dans un très habile discours, a dit que la valeur du dollar repose sur la quantité d'or disponible pour leur rachat. Je dirai plutôt que la valeur du dollar dépend de la quantité de marchandises qu'il permet d'acheter. Depuis dix-huit mois je n'ai pas pu me procurer de l'or en échange de billets de banque et c'est pourquoi je dis que les billets de l'Etat ne valent que ce que je peux acheter avec. Je les ai trouvés parfaitement bons parce que l'actif du Canada était bon, indépendamment de l'or qu'il pouvait avoir en réserve. En parcourant les témoignages rendus devant le comité de la banque et du commerce en 1923, je vois une assez bonne remarque sur la base du crédit, et je vais la citer au comité. La voici :

Le crédit d'une nation a pour base le nombre, l'intelligence et l'industrie de ses gens, en plus de son outillage national et de ses ressources naturelles.